

## L'Étoile de l'Est parrainera une école au Cameroun

### Le programme sera lancé en septembre

par **Vanessa Racine**

[Voir tous les articles de Vanessa Racine](#)

Article mis en ligne le 5 juin 2007 à 14:02

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

**Les élèves de l'École élémentaire catholique L'Étoile de l'Est ont appris, la semaine dernière, qu'ils auront dès septembre l'occasion de partager, d'échanger et d'aider une école de brousse du Cameroun.**



**Le président du conseil d'école, Daniel Hurtubise, Sœur Gisèle Bourdon et le directeur de L'Étoile de l'Est, Dany Boisvert.  
Photo : Étienne Ranger**

Lors d'une présentation, la religieuse Sœur Gisèle Bourdon est venue leur expliquer un peu à quoi ressemblait la vie dans ce pays africain. Elle a travaillé pendant longtemps comme missionnaire auprès des écoles camerounaises.

«On a décidé de contacter Sœur Gisèle parce qu'on croit que ce serait une bonne idée pour nos élèves de s'impliquer auprès d'un projet humanitaire, explique le président du conseil d'école, Daniel Hurtubise. On veut aller de l'avant avec un projet comme celui-là.»

Même s'il reste encore beaucoup de détails à régler, on sait que le gros du projet consistera à envoyer à l'école des fournitures scolaires, des graines de semence et des ballons.

«C'est un beau projet d'école, affirme le directeur de L'Étoile de l'Est, Dany Boisvert. Ça va permettre à l'école au Cameroun d'obtenir des biens pour faciliter l'apprentissage des élèves et améliorer l'environnement de l'école. Pour nos élèves, ça va leur permettre d'apprendre des belles valeurs comme le partage et de développer l'habitude de donner. On va aider, mais on va recevoir en retour.»

Sœur Gisèle Bourdon est aussi d'avis qu'il s'agira d'un beau projet pour les élèves. Elle sait que ce programme apportera beaucoup à l'école camerounaise, même si le système d'éducation s'est beaucoup amélioré depuis une vingtaine d'années dans ce pays.

«Les gens là-bas souhaitent ardemment avoir accès à l'école et se sont débrouillés avec les moyens qu'ils avaient pour développer et améliorer l'accès à l'éducation. Ce ne sont pas des gens ignorants, au contraire, ils ont beaucoup d'initiative et se débrouillent avec le peu de moyens qui s'offrent à eux. Ce sera une belle occasion pour nos élèves ici d'apprendre beaucoup d'eux.»

### Ces articles pourraient également vous intéresser

[22 mai 2007 - 15 ans déjà pour Franco-Ouest](#)

[4 mai 2007 - Depuis Ford Lincoln vise 25 000 \\$](#)

[2 mai 2007 - Vente de biens à Sarsfield](#)



## Le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est l'édition 2007 du Festival international de la jeunesse Alcatel-Lucent d'Ottawa.



Ottawa, dimanche 3 juin 2007 - **L'édition 2007 du Festival international de la jeunesse Alcatel-Lucent d'Ottawa.**

Le Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est

(CECLFCE) est un fier commanditaire de l'édition 2007 du Festival international de la jeunesse Alcatel-Lucent d'Ottawa. Cette année, le festival est à sa 3<sup>e</sup> édition. Sous le thème « Un monde tout en art : à la croisée du réel et de l'imaginaire », de 9 à 12 spectacles des plus colorés sont présentés tous les jours. Plus de 20 000 enfants, enseignants et parents sont attendus durant les 5 jours de festivités, du 30 mai au 3 juin. Situé à proximité du Musée canadien de la guerre, son emplacement est maintenant plus central et permet d'accueillir une plus grande clientèle qu'auparavant, soit au Musée des sciences et de la technologie du Canada.

Le conseil a aménagé un kiosque d'information sur le site qui permet de faire connaître l'excellence de ses programmes et services. « Cette initiative s'insère dans nos efforts pour joindre le plus grand nombre de personnes ayant droit à l'éducation catholique de langue française. Le ministère de l'Éducation estime à 7 000 le nombre d'élèves ayant droit à l'éducation en français à Ottawa qui ne fréquentent pas nos écoles. Ce festival représente une occasion en or de joindre cette clientèle potentielle », souligne **Madeleine Chevalier**, présidente du CECLFCE.

C'est la première année que le CECLFCE s'associe au Festival international de la jeunesse d'Ottawa. De plus, il en est le seul commanditaire scolaire. Le CECLFCE a le plaisir de parrainer la tente de l'imaginaire, une aire de créativité destinée aux enfants. « Notre conseil scolaire cherche toujours à s'engager auprès de la communauté, particulièrement lors d'événements favorisant l'épanouissement de nos élèves dans le cadre d'activités culturelles variées. », de dire **Lise Bourgeois**, directrice de l'éducation du CECLFCE.

Pour de plus amples renseignements sur le Festival international de la jeunesse Alcatel-Lucent d'Ottawa, visitez le [www.ottawachildrensfestival.ca](http://www.ottawachildrensfestival.ca)

*Avec plus de 17 000 élèves fréquentant 37 écoles élémentaires, 8 pavillons intermédiaires et 9 écoles secondaires et son école pour adultes, le CECLFCE est le plus important réseau canadien d'écoles de langue française à l'extérieur du Québec.*



Association  
des enseignantes  
et des enseignants  
franco-ontariens



Recherche



Pour nous joindre

Accueil

À propos de l'AEFO

Nos services

Notre actualité

Nos congrès  
d'orientation

Notre boîte à outils

Numéro de membre AEFO

Code d'accès

Laissez ce champ libre  
si vous accédez au site pour  
la première fois.

Authentification

## Annonces

### Mérite franco-ontarien

Date: 2007/05/30

Auteur(s): ML

Référence(s):

Vous jugez qu'une ou un collègue mérite d'être reconnu pour son engagement envers l'enseignement et ses élèves ou pour sa participation active à notre syndicat?

Soumettez son nom à votre unité ou section locale pour la décoration du *Mérite franco-ontarien en éducation*.

Deux décorations seront attribuées lors du congrès 2008.

Visitez la rubrique *Nos services/Reconnaissance* de notre site pour de plus amples renseignements.

Date limite : 30 septembre 2007

Accueil · Contact



## Les finissants du CSCNO reçoivent leur diplôme et un livre sur l'Ontario français

Ottawa, vendredi 1 juin 2007 -



**Plus de 460 élèves de la 12e année recevront leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario (CSCNO) au cours des prochains jours et semaines.**

**En plus de recevoir leur DESO, chacun d'eux recevra un exemplaire du livre *L'Ontario Français – Des Pays-d'en-Haut à nos jours*, publié par le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.**

Ce livre raconte l'histoire de la communauté franco-ontarienne au cours des quatre derniers siècles, avec sa croissance, ses combats et ses victoires. Les membres du CSCNO désiraient laisser cet héritage aux finissantes et finissants des écoles secondaires.

La directrice de l'éducation au CSCNO, Hélène Chayer, est fière de ce cadeau remis à ses diplômées et diplômés : « Nos diplômés sont notre relève, nos espoirs, notre avenir. Ce livre, on l'espère, leur permettra de constater tout le progrès parcouru par la communauté francophone en Ontario et d'apprécier les efforts de nos ancêtres pour conserver notre langue, notre culture et notre foi. Nous espérons qu'ils continueront d'être fiers de leurs racines franco-ontariennes catholiques. »

Le 17 avril 2007

## RÉVISION DE LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DANS LES ÉCOLES

La *Loi sur la sécurité dans les écoles* a été adoptée en 2000 par le gouvernement précédent et, depuis sa mise en œuvre, elle a suscité diverses préoccupations.

Le gouvernement McGuinty s'est engagé à effectuer un examen de la *Loi* afin de répondre aux préoccupations exprimées par des parents, des éducatrices et éducateurs, des groupes communautaires et des résidents de collectivités de tout l'Ontario. Cet examen s'est inscrit dans le plan d'action global du gouvernement pour assurer la sécurité dans les écoles.

L'examen a porté sur plusieurs sujets, notamment :

- L'uniformité : Selon les données, la *Loi sur la sécurité dans les écoles* n'est pas appliquée de façon uniforme partout en Ontario. Les taux de suspension et de renvois varient énormément d'un endroit à l'autre.
- L'équité : Il semble que certains groupes soient plus susceptibles que d'autres de faire l'objet de suspension ou de renvoi. Selon les préoccupations exprimées, les lois sur la discipline et les politiques qui en découlent auraient des conséquences disproportionnées sur les élèves handicapés et sur ceux qui appartiennent à une minorité raciale.
- La discipline : Selon les opinions exprimées, il faudrait faire preuve d'un meilleur jugement pour prendre des décisions concernant la suspension ou le renvoi d'un élève.
- La prévention : Selon les opinions recueillies, la *Loi sur la sécurité dans les écoles* privilégie la discipline au détriment de la prévention des comportements qui mènent à la suspension ou au renvoi. Plus de 60 % des élèves qui font l'objet d'une suspension modifient leur comportement et ne sont plus suspendus ni renvoyés. On s'inquiète toutefois que les efforts pour prévenir les comportements qui mènent à la suspension ou au renvoi soient insuffisants.

Dans le cadre de cet examen, l'Équipe d'action pour la sécurité dans les écoles, nommée par le gouvernement, s'est rendue dans différentes collectivités de l'Ontario pour étudier la sécurité dans les écoles ainsi que les retombées de la *Loi sur la sécurité dans les écoles* et pour écouter les préoccupations exprimées.

Les consultations ont eu lieu en novembre et décembre 2005, à Ottawa, London, Etobicoke, Scarborough, Sudbury et Thunder Bay, où les participants ont assisté à plus de 100 groupes de discussion sous forme de table ronde pour échanger des idées. Il était également possible de soumettre des commentaires à l'Équipe d'action par la poste ou par courriel jusqu'à la fin de janvier 2006. Plus de 700 personnes ont ainsi pu se faire entendre et plus de 100 mémoires ont été reçus.

Le rapport, intitulé *Politiques et pratiques pour la sécurité dans les écoles : un programme d'action*, a été présenté à la ministre en juin 2006.

### **Équipe d'action pour la sécurité dans les écoles**

Voici les membres de l'Équipe d'action :

- Liz Sandals, adjointe parlementaire à la ministre de l'Éducation;
- Debra Pepler, professeure de psychologie à l'Université York et scientifique agrégée au Hospital for Sick Children;
- Stu Auty, président du Canadian Safe School Network;
- Ray Hughes, coordonnateur national de l'éducation pour le projet « Fourth R », Centre de toxicomanie et de santé mentale, Centre for Prevention Science;
- Inez Elliston, membre du conseil d'administration de la Fondation canadienne des relations raciales;
- Lynn Ziraldo, directrice générale de la Learning Disabilities Association of Ontario, région de York, et ancienne présidente du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté.

- 30 -

Renseignements :  
Michelle Despault  
Bureau de la ministre  
416 212-3747

Patricia MacNeil  
Direction des communications  
416 325-2676

Renseignements au public :  
416 325-2929 ou 1 800 387-5514  
ATS : 1 800 263-2892

*Available in English*

[www.edu.gov.on.ca](http://www.edu.gov.on.ca)  
[ontario.ca/progress](http://ontario.ca/progress)



Le mercredi 06 juin 2007

## La mort vue par les enfants

Marie Caouette

Québec

**La mort rôde parfois très tôt autour des enfants. Certains voient partir leurs grands-parents ou leurs parents lorsqu'ils sont à peine en mesure de comprendre la perte que cela signifie.**

Entre cinq et neuf ans, par exemple, la mort est souvent personnifiée par une faucheuse, par des pierres tombales dans un cimetière, par une flaque de sang ou par des anges qui s'élèvent dans un ciel nuageux. Les dessins des enfants de cet âge témoignent d'une pensée concrète, explique la psychologue Louise Gaboury, responsable d'un groupe de thérapie pour enfants endeuillés à la Maison Michel-Sarrazin.

Comme la mort apparaît comme une personne, le petit enfant pourra croire qu'il est possible de lui échapper... À partir de neuf ans, il sera en mesure de comprendre que la mort correspond à la cessation des fonctions biologiques. Il dessinera alors un cœur qui ne bat plus pour illustrer la mort.

Le groupe de thérapie pour enfants âgés entre 6 et 12 ans est organisé une fois par an à Michel-Sarrazin. Elle rassemble des petits qui ont perdu un être significatif, que le décès soit attribuable au cancer ou à une autre pathologie. On y exclut les décès causés par un suicide qui commandent un suivi individuel auprès des enfants.

Les commentaires recueillis par Mme Gaboury auprès des jeunes participants indiquent qu'ils apprécient ces rencontres où ils constatent qu'ils ne sont pas les seuls à avoir vécu des choses difficiles, comme la mort du papa ou de la maman.

En cours de thérapie, parents et enfants apprennent qu'«il est important de nourrir le souvenir de la personne décédée, de ne pas en faire un tabou». Le parent pourra remettre à l'enfant un objet qui a appartenu à la personne décédée. Ils seront aussi invités à instaurer des rituels à la date anniversaire du décès. Ce pourra être une visite au cimetière, dépendant de l'âge de l'enfant, le geste d'allumer une chandelle ou de planter un arbre à la mémoire du disparu.

Mais avant d'en arriver là, l'enfant a son propre processus de deuil à faire.



Le mardi 05 juin 2007

## Éclosion de rougeole dans le Grand Montréal

[Pascale Breton](#)

Montréal

**Au mois 14 cas de rougeole ont été signalés au Québec, principalement en Montérégie, à Montréal, à Laval et dans les Laurentides. La Direction de la santé publique s'attend toutefois à ce que d'autres cas surgissent.**

Deux bambins de moins d'un an ont contracté le virus. Les autres personnes malades sont âgées de 22 à 39 ans. Il s'agit de la plus forte éclosion depuis l'épidémie qui a frappé le Québec en 1989. Environ 10 000 personnes, surtout des enfants, avaient été touchés. Quelques décès avaient aussi été enregistrés.

Depuis, le programme de vaccination du ministère de la Santé et des Services sociaux prévoit deux doses de vaccin contre la rougeole, la première à l'âge de 12 mois et la seconde, à 18 mois. On estime que 80% de la population québécoise est maintenant immunisée contre la rougeole, ce qui réduit considérablement le risque d'épidémie.

La rougeole est une maladie très contagieuse. Les symptômes commencent avec de la forte fièvre, de la toux et des yeux larmoyants. Des plaques rouges apparaissent sur le corps après quelques jours.

Des complications peuvent survenir chez les personnes à risque, surtout les bambins de moins d'un an, les femmes enceintes et les personnes immuno-déficientes, comme celles atteintes du VIH.



The logo for cyberpresse.ca, featuring the text "cyberpresse.ca" in white lowercase letters on a red, rounded rectangular background.

Le mardi 05 juin 2007

## Un guide pour bien nourrir les petits

Daphné Bédard

Québec

**Les 1000 centres de la petite enfance et 500 garderies membres de l'Association des garderies privées du Québec ont maintenant un document de référence sur l'alimentation des enfants d'âge préscolaire.**

*L'Essentiel de la nutrition des tout-petits* a été mis en œuvre par les diététistes des Producteurs laitiers du Canada et a obtenu la collaboration de plusieurs experts et organismes en santé et en éducation. On y parle des besoins nutritifs des enfants, des particularités alimentaires (allergies, embonpoint, etc.), d'hygiène, en plus d'y trouver 55 recettes.

Les parents ne sont pas laissés-pour-compte puisqu'un nouveau magazine, qui regroupe plusieurs informations sur la nutrition des petits, ainsi que des recettes, est né. Baptisé Marmiton, le nutri-magazine, auquel collabore, entre autres, la médaillée olympique Nathalie Lambert, est offert gratuitement dans tous les centres Énergie Cardio de la province.

The logo for cyberpresse.ca, featuring the text "cyberpresse.ca" in white lowercase letters on a red, rounded rectangular background.

Le mardi 05 juin 2007

## " Vous nous humiliez! " - Gisèle Lalonde

« Ils ne nous auront pas à l'usure ! » Forcée de revenir une troisième fois au Parlement pour plaider la cause du programme de contestation judiciaire, Gisèle Lalonde commence à trouver l'expérience humiliante.

« La prochaine fois, je reviendrai avec tous les francophones, incluant les enfants qui ont obtenu leurs écoles à cause de la contestation judiciaire », a promis l'ex-présidente de S.O.S. Montfort, qui comparait hier devant le comité parlementaire des langues officielles.

« Assez, c'est assez, dit-elle. C'est très humiliant pour nous d'être obligés de venir ici de demander, non pas des privilèges, mais nos droits fondamentaux. »  
À l'instar de ses comparutions précédentes, la militante franco-ontarienne de 73 ans a dénoncé haut et fort l'abolition du programme de contestation judiciaire (PCJ), un geste qu'elle considère comme illégal.

« Dites à M. Harper à quel point il est urgent de nous le redonner, a-t-elle lancé aux membres du comité. Vous nous brimez dans nos droits et nous enlevez ce qu'on a de plus cher. Vous nous humiliez ! Et ça, humilier une minorité, c'est pas drôle. Ça a commencé bien des révolutions ailleurs dans le monde. »

Le week-end dernier, la ministre fédérale de la Francophonie et des Langues officielles, Josée Verner, a annoncé la tenue d'une « consultation d'envergure » à compter de l'automne, qui débouchera sur l'élaboration d'un nouveau plan d'action. Le discours prononcé au Sommet des communautés francophones et acadiennes n'a pas convaincu Mme Lalonde.

**Plus de détails dans notre édition du 6 juin 2007.**

The logo for cyberpresse.ca, featuring the text "cyberpresse.ca" in white lowercase letters on a red, rounded rectangular background.

Le mardi 05 juin 2007

## **Train léger: Siemens engage des poursuites de 175 millions \$**

**Dominique La Haye**

La Ville d'Ottawa fait face à une poursuite de 175 millions \$ du consortium Siemens/PCL/ Dufferin souhaitant être dédommagé pour le projet de train léger avorté.

La poursuite pendait depuis que le conseil municipal a décidé d'annuler en décembre dernier le projet de 780 millions \$ pour la construction de l'axe nord-sud du train léger.

Ironiquement, la mise en demeure aboutit à la Ville alors qu'un groupe de travail mis sur pied par le maire Larry O'Brien dévoilera, aujourd'hui, les nouveaux plans du projet de train léger.

Siemens est passé à l'action, hier, exigeant 175 millions \$ de la Ville pour bris de contrat, dont 150 millions pour perte de profits et 25 millions pour couvrir les dépenses déjà engagées dans le projet.

Le conseiller Georges Bédard se veut rassurant, confiant que les deux parties pourront trouver un terrain d'entente.

**Plus de détails dans notre édition du 6 juin 2007.**



Le mercredi 06 juin 2007

## **Le tiers des allergies aux arachides seraient fausses**

**Près d'un enfant sur 200 souffrirait d'allergies aux arachides ou aux noix. Mais plusieurs d'entre eux ne seraient pas véritablement allergiques, selon Brynn Wainstein, de l'Hôpital pour enfants de Sydney, en Australie.**

Les tests cutanés aux arachides ne sont pas très précis», indique-t-il. Lors de ces tests, un extrait d'arachide est déposé sur la peau légèrement éraflée de l'avant-bras du patient pour que les molécules de la noix passent dans la couche sous-cutanée de la peau. Quelques minutes plus tard, les médecins observent s'il y a une réaction au site d'injection.

Un enfant qui développe une enflure de 8 millimètres (mm) et plus est considéré allergique. Wainstein et ses collègues ont voulu vérifier la fiabilité du test cutané en servant, sous supervision médicale, des arachides à manger aux enfants dont l'inflammation aux tests cutanés mesurait de 8 à 10 mm.

Seulement 67% des enfants étaient véritablement allergiques. «Le test est précis à 100% uniquement lorsque l'inflammation mesure 15 mm et plus», indique Dr Wainstein qui estime que les enfants devraient subir un test avec de véritables arachides en milieu médical pour s'assurer de leur allergie.

Plusieurs enfants subissent chaque année des tests cutanés d'allergie parce qu'ils souffrent de problèmes dermatologiques ou parce qu'un membre de leur famille est allergique aux arachides.



Le mercredi 06 juin 2007

## La Régie prescrit l'arrêt de ristournes aux médecins

[Pascale Breton](#)

**Medecina a agi dans l'illégalité en payant des médecins spécialistes pour qu'ils acceptent de voir des patients plus rapidement, tranche la Régie de l'assurance maladie du Québec en sommant l'entreprise de cesser immédiatement sa pratique.**

La RAMQ rabroue aussi deux cliniques médicales de la métropole, soit le complexe médical Rockland MD et la clinique Opmedic. Elles facturent aux patients des frais qui sont normalement couverts dans le régime public, ce qui contrevient aussi à la loi.

C'est la conclusion à laquelle en arrive la RAMQ au terme de deux enquêtes qui auront duré quelques mois. Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, avait demandé à la régie de se pencher sur ces trois cas à la suite de la divulgation de pratiques qui lui semblaient douteuses.

Le 15 mars, La Presse a révélé que la firme Medecina facturait jusqu'à 290 \$ à des patients pour leur permettre d'obtenir un rendez-vous en moins de 72 heures avec un médecin spécialiste.

Quelques semaines plus tôt, des frais accessoires étaient en cause à Rockland et Opmedic. « C'est illégal de verser des sommes d'argent à des médecins spécialistes participants (au régime public) pour couvrir des frais administratifs », explique le porte-parole de la RAMQ, Marc Lortie, au sujet de Medecina.

En revanche, le principe de courtage, c'est-à-dire de demander aux patients de déboursier de l'argent pour qu'un intermédiaire leur trouve un rendez-vous, ne serait pas contraire à la loi.

Les enquêtes du genre ne sont pas fréquentes. La RAMQ doit obtenir une plainte écrite d'un patient ou une demande du ministre de la Santé.

Les trois entreprises devront revoir leur façon de procéder. « Ça doit cesser immédiatement. À défaut de le faire, la RAMQ poursuivra ses actions, incluant la possibilité de recours légaux », a dit le ministre Philippe Couillard hier.

« Nous allons nous conformer à la décision, nous n'avons pas le choix, a rapidement répondu le président de Medecina, Patrick Mercier. Par contre, nous allons essayer d'établir un dialogue avec le gouvernement et la RAMQ. »

M. Mercier affirme que l'aspect « courtage » représente environ 30 % de son entreprise qui se spécialise aussi dans les bilans de santé et les services aux compagnies d'assurances.

Medecina n'a pas payé des médecins, se défend-il. La somme de 150 \$ versée à un médecin spécialiste qui acceptait de voir un patient devrait être considérée comme des frais accessoires, au même titre que les deux autres cliniques visées, souligne M. Mercier. « On louait le bureau du médecin le temps qu'il voie nos patients. »

Sur la question des frais accessoires, la RAMQ reproche au complexe médical Rockland

MD d'avoir facturé des frais aux patients pour le fonctionnement de son bloc opératoire et la rémunération de son personnel de soutien. La clinique Opmedic est pour sa part blâmée d'avoir imposé aux patients des frais pour des pansements. L'entente actuelle sur les frais accessoires prévoit que des médecins peuvent seulement exiger des frais pour des médicaments ou des anesthésiques.

Hier, le ministre de la Santé et des Services sociaux a toutefois reconnu que cette entente est désuète. Il veut entreprendre une négociation avec les fédérations de médecins à ce sujet. « Nous ne visons pas la disparition des cliniques qui chargent des frais accessoires, mais nous voulons que ce soit mieux encadré et mieux connu du public », a précisé M. Couillard.

Le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), Gaétan Barrette, s'en réjouit. Les frais accessoires doivent aider le médecin à couvrir ses frais, ce qui n'est plus le cas. « Notre avons un système de tarification public qui ne bouge pas pour des raisons purement politiques », lance le Dr Barrette en déclarant que trois options s'offrent aux médecins. « Ou nous arrêtons de donner des services parce que le gouvernement ne les paie pas, ou il accepte de payer pour ces services, ou il autorise des frais accessoires élargis. »

En revanche, le gouvernement aurait dû légiférer pour prévenir le développement de firmes comme Medecina, croit le Dr Barrette. « Il ne faudrait jamais que le réseau de la santé soit pris en otage par une couche intermédiaire commerciale comme celle-là. Le gouvernement n'est pas allé assez loin.

The logo for cyberpresse.ca, featuring the text "cyberpresse.ca" in white lowercase letters on a red, rounded rectangular background.

Le mercredi 06 juin 2007

## Prix de l'essence: pas de plafond en vue

Québec

**Le gouvernement du Québec s'apprêterait à annoncer qu'il n'imposera pas de plafond au prix de l'essence, estimant qu'à moyen terme, la mesure entraînerait un prix moyen à la pompe plus élevé.**

Cette décision serait contenue dans le plan que le ministre des Ressources naturelles, Claude Béchard, s'apprête à déposer pour contrer l'appétit des compagnies pétrolières. M. Béchard signale qu'en Nouvelle-Écosse, où un prix plafond a été décrété, le prix moyen de l'essence est plus élevé que celui du libre marché.

Le ministre doit indiquer aussi comment s'appliquera la redevance de 200 millions \$ imposée à l'industrie pétrolière et gazière et destinée à alimenter le Fonds vert. Les entreprises estiment que cette redevance s'apparentait à la taxe pour le transport en commun, comprise dans le prix de l'essence dans la région de Montréal, qui est assumée par les consommateurs.

The logo for cyberpresse.ca, featuring the text "cyberpresse.ca" in white lowercase letters on a red, rounded rectangular background.

Le mercredi 06 juin 2007

## **Les poulets seraient arrivés en Amérique avant Christophe Colomb**

Washington

**Les poulets seraient arrivés en Amérique bien avant l'explorateur Christophe Colomb et auraient été introduits par les Polynésiens, selon une étude publiée dans Annales de l'Académie nationale des Sciences (PNAS).**

De nombreux chercheurs pensaient jusqu'à présent que le poulet était arrivé dans le Nouveau Monde avec les premiers explorateurs espagnols ou portugais autour de 1500. Mais lorsque Juan Pizarro est arrivé dans l'empire Inca en 1532, il a découvert que les poulets étaient déjà utilisés par la population locale, soulevant ainsi l'hypothèse que l'animal aurait été introduit beaucoup plus tôt.

Or, des ossements de poulet d'origine polynésienne viennent d'être découverts dans ce qui est maintenant le Chili par l'équipe d'Alice Storey, de l'Université d'Auckland, en Nouvelle-Zélande.

La datation au carbone des ossements trouvés dans la péninsule Arauco au centre-sud du Chili table sur une période de 1321 à 1407, soit bien avant que les Espagnols ou les Portugais ne débarquent en Amérique. L'analyse de l'ADN de certains des os a démontré qu'ils sont identiques aux os de poulets anciens trouvés aux îles Tonga et Samoa.

Les poulets sont utilisés dans la région du Pacifique depuis au moins 3000 ans, avec une migration vers l'est au fur et à mesure que les Polynésiens ont habité les îles. Les poulets découverts montrent des similitudes génétiques avec le poulet Auracana d'Amérique du Sud et d'autres variétés d'Hawaï et de l'Asie du Sud-Est, précise l'étude.





Le mercredi 06 juin 2007

## Un jardin public sur les toits

Elise Doàn

**Maison de la culture et de la bibliothèque de Côte-des-Neiges. Par l'intérieur, on accède à la terrasse du deuxième étage. Outre la vue sur le mont Royal qui s'étend aux pieds du visiteur, celui-ci aura la surprise de découvrir des plants de géranium, de la lavande ou des iris.**

Il se trouve en effet sur le premier toit vert accessible au grand public à Montréal, qui a été inauguré hier, Journée mondiale de l'environnement, en présence du maire Gérald Tremblay et du maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (CDN-NDG), Michael Applebaum.

« La rénovation du toit, nécessaire, s'est transformée en une remarquable occasion », explique le maire d'arrondissement. En effet, tout est parti de ce besoin, et d'une discussion entre Monique Côté, chargée de projet, et Jean Landry, architecte-paysagiste de l'arrondissement de CDN-NDG. L'idée d'un toit vert a germé.

Les travaux ont commencé à l'été 2006 et les derniers ajustements ont été terminés il y a quelques jours. « Ici, c'est plus qu'un toit vert, explique Jean Landry. C'est un toit-jardin. » Un espace de végétation clos, bordé d'une terrasse aménagée accessible à tous. Pour en arriver à un tel résultat, des études ont été faites pour savoir si la structure du toit pouvait supporter une telle charge.

Au final, ce sont 250 m<sup>2</sup> de verdure entièrement consacrés à ce projet de développement durable. Car un toit végétal peut faire beaucoup pour l'environnement : purification de l'air, réduction des effets de smog, régulation de la température ou récupération de l'eau de pluie.

La réfection du toit de la maison de la culture et sa transformation en espace public ont nécessité des investissements de l'arrondissement de 680 000 \$. Un coût supplémentaire d'environ 100 000 \$ par rapport à une rénovation classique. Des fonds supplémentaires d'un total de 55 000 \$ ont été apportés par la Ville et la Société de verdissement de Montréal métropolitain. De nombreux expositions, animations ou documentaires seront présentés à la population dans une visée didactique.



Wednesday » June  
6 » 2007

## School board budget still unfinished

**Cindy Long**

The Ottawa Citizen

*Wednesday, June 06, 2007*

The Ottawa-Carleton District School Board adjourned its meeting last night before voting on the 2007-08 proposed \$633.8-million budget as it had been expected to do.

The board will meet again June 11.

Earlier in the evening, in a presentation to the board, former chairman Jim Libbey urged trustees not to "spend the rest of the summer doing this," and pleaded with members to pass the budget.

"No one's going to be happy with everything that's in there," said Mr. Libbey. "Pass the budget and go on to do great things, or turn down the budget and try to survive the takeover."

Trustee Margaret Lange also gave notice of a motion to ask the provincial government to appoint a qualified supervisor to ensure the effective operation of the board should the budget not receive enough votes to pass.

In August 2002, the province appointed a supervisor to run the public board after trustees failed to produce a balanced budget for 2002-03. Ottawa's was one of several boards placed under supervision that year.

Trustees regained control of the board's operations in December 2003.

By press time last night, the board had deliberated extensively on whether to reduce occupational and physiotherapy services with a plan to have the Community Care Access Centre provide the services formerly offered by board employees. In the end, the board decided to retain the equivalent of 1.2 occupational therapists and physiotherapists, despite concerns expressed by trustees Lange, Cathy Curry and Alex Getty that doing so suggested a lack of trust between the board and staff.

"Why would we second-guess our professional staff here, when they've gone and done what we asked them to do?" said Mr. Getty.

The board rejected an amendment to retain \$1,177,500 in school operating costs, but added \$350,000 to a central fund in support of school operating budgets, to be dispersed by superintendents as they see fit. The board also decided not to reduce one full-time equivalent planner position in administration.

© The Ottawa Citizen 2007

[CLOSE WINDOW](#)

---

Copyright © 2007 CanWest Interactive, a division of [CanWest MediaWorks Publications, Inc.](#) All rights reserved.

# LAPRESSEAFFAIRES.COM

## BCE: Teachers se lance

6 juin 2007 - 06h14

**LaPresseAffaires.com**

BCE a un nouveau prétendant officiel: la compagnie confirme qu'elle a entrepris des pourparlers avec un consortium incluant Teachers, le fonds de retraite des enseignants ontarien.

Teachers, qui est déjà le plus gros actionnaire de BCE, s'allie à Providence Equity Partners pour tenter de privatiser le géant canadien de la téléphonie, déjà convoité par deux autres parties.

BCE a fait cette annonce après la fermeture des marchés mardi, veille de l'assemblée annuelle de ses actionnaires.

Teachers a haussé sa participation dans BCE de 5,2 % à 6,3 %, a-t-on par ailleurs appris par le biais des autorités boursières américaines plus tôt dans la journée.

C'est Teachers qui a déclenché la mise en jeu de BCE avec des déclarations d'insatisfaction quant au rendement de la compagnie, il y a quelques semaines.

Le fonds de retraite est allé jusqu'à indiquer, dans un document officiel à la SEC, qu'il «évaluait ses alternatives» pour valoriser son placement.

Quelques jours après, BCE répliquait en annonçant des négociations avec un consortium composé de caisses de retraite et excluant Teachers.

Ce premier groupe de candidats comprend la Caisse de dépôt et placement du Québec, l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (RPC) et la firme new-yorkaise Kohlberg Kravis Roberts.

Un deuxième groupe, dirigé par la firme d'investissement américain Cerberus Capital, envisage aussi une offre. Il comprend Richard Li, fils cadet du milliardaire Li Ka Shing, ainsi que la caisse de retraite des employés d'hôpitaux de l'Ontario, surnommée HOOPP.

BCE prévoit prendre une décision quand à son avenir au cours du troisième trimestre de l'année.

Une transaction d'achat et de privatisation de BCE voisinerait les 32 milliards de dollars. Ce serait la plus grosse acquisition du genre au Canada.



June 6, 2007

## Task force pushes light rail option

### Wednesday, 7:50 a.m. Mayor's special transit committee opts for big emphasis on transit trains

By DEREK PUDDICOMBE, SUN MEDIA

There appears to be a bright future for Ottawa's beleaguered public transportation network.

Ottawa Mayor Larry O'Brien's much anticipated transportation task force, which was released just prior to 8 a.m., this morning, has outlined dozens of immediate, short and long term recommendations to getting city traffic moving.

The report was released just hours after a \$175-million lawsuit landed on the city's plate in the wake of a cancelled LRT plan approved by the previous council and then killed after the 2006 election. Principal contractor Siemens Canada and numerous partners have lodged the complaint against the city.

Issues the mayor's current task force wants addressed in the next six to 12 months include extend the existing O-Train to the Riverside South community, and across the Ottawa River to Gatineau's Lac Leamy casino, to begin construction of two large tunnels that would bore through the city's downtown core, establish a transit authority to oversee the operation of OC Transpo, improve bus routes and operating practices and use private contractors to take over underutilized bus routes.

The task force also looked at boring two massive tunnels under the city to accommodate only bus traffic, but doesn't recommend council adopt that plan.

Building a single tunnel with two tracks and a station in the middle of the 3 km path from the eastern edge of Lebreton Flats to the University of Ottawa was the most appropriate construction option. the task force concludes. Although there are no costs provided for any project in the report task force member Hume Rogers said a tunnel would cost about \$450 million.

To deal with mounting vehicular traffic the task force wants council to adopt an integrated region-wide light rail transit network that would stretch east to west from Orleans to Kanata and north to south from downtown to Barrhaven by 2017. Over the next 20 years the plan would include a rail spur to the airport and rush hour LRT service to Carleton Place, Arnprior and Wakefield using existing track. The task force also recommends building a spur to Scotiabank Place by 2037 "as it develops into a commercial centre."

Although the network is based on a diesel gas train system, the tunnel has to be electrified to avoid ventilation problems -- a technology the task force admits in the report would be "costly."

However, the entire network would eventually move to an electric system.

Rogers said the proposed system is more practical than the north-south light rail plan cancelled by council last year. Rogers said the plan is easily expandable and is largely based on visits to Calgary and Edmonton, which have similar systems.

The report doesn't suggest how many trains the city would need.

The report also looked at other transportation options including building more walking and cycling paths, extending the western section of the OC Transpo transitway and maximizing Ottawa's current road network.



June 6, 2007

## Trustees leave budget in limbo Wednesday, 8 a.m. Public school board faces prospect of provincial supervisor

By LAURA CZEKAJ and ALEX HEBERT, Sun Media

Public school board trustees talked late into the night Tuesday, but failed to finalize a balanced budget and avoid a provincial supervisor being appointed to run its affairs.

They arrived within the permitted 1% margin over a budget of \$633 million, but Ottawa-Carleton District School Board trustees weren't finished trying to add in more spending. There are about \$10 million more in reductions required to balance the books.

Trustee Margaret Lange expressed frustration and was still poised to recommend that a provincially appointed supervisor take over board operations in the event that trustees fail to pass a balanced budget.

"The fact is, we have spent a year on the budget. We might as well say to the province, just appoint a supervisor. That way, decisions will be made," Lange told the Sun Tuesday night.

If passed, Lange's motion would result in the board being run by a provincial appointee for the second time in its history. She stipulated that the motion would only be introduced if a budget for the 2007-08 school year was not achieved by the end of deliberations. The next board budget meeting is June 11.

Lange, who represents Bay Ward, noted in her motion that the smooth operation of the board and the delivery of quality programming to students requires the approval of a budget. She also pointed out that board staff have been working towards a budget framework since last August.

The board came under the jurisdiction of a supervisor in August 2002 when the provincial Conservative government stepped in after trustees refused to table a balanced budget.

This current board recently sought the input of a Special Assistance Team, which presented an in-depth report with suggestions on how to balance the budget.



June 6, 2007

## Train wreck lands in court \$175M light-rail lawsuit arrives on city's doorstep on eve of transit task force report

By DEREK PUDDICOMBE, CITY HALL BUREAU

The consortium chosen to build the city's north-south light rail transit network last year is suing the city for \$175 million.

The city confirmed it was served with legal papers late yesterday afternoon.

"The complainants allege that they suffered damages of \$175 million," said city spokesman Mike Fitzpatrick.

He said the consortium is alleging the amount includes loss of profits it would have reaped on the project, which was given the go-ahead by city council last July but then cancelled after last fall's municipal election.

The company names on the letter delivered to the city include Siemens Canada Ltd., PCL Constructors Canada Ltd. and Ottawa LRT Corp.

The lawsuit landed on the eve of the release of a long-awaited transportation task force report that will map out a new course for the city's transit strategy.

This morning, Mayor Larry O'Brien and task force chairman David Collenette are expected to release several options to help alleviate transportation problems in the capital.

Siemens announced last February that it would settle for \$175 million in damages after the city reneged on its commitment to build the 30-km north-south transit line.

### NO SURPRISE

It said at the time the damage claim was comprised of \$150 million for lost opportunity and \$25 million for out-of-pocket expenses.

In a second letter, Siemens said it would also be satisfied if the city accepted its offer to go ahead and build the line at an extra cost of \$70 million.

City council rejected the second offer, but agreed that reimbursing the company for \$25 million was fair.

Yesterday's filing came as no surprise to some city councillors, who fully expected the legal action.

"It's actually a lot less than I expected," said Innes Coun. Rainer Bloess. "I fully expected they would start at about \$500 million and work themselves down."

Bloess said he expects the city will defend the decision to cancel the project.

"We will have to see if there are any opportunities that come out of the mayor's task force," he said.

Other councillors have said that the only money the city should be forced to hand over is actual out-of-pocket expenses by the consortium.

### INSECURE FUNDING

Ottawa lawyer Peter Hargadon, a civil litigation and contract specialist with Low, Murchison, said at the time that the city's legal escape, which could quash any attempt by the consortium to recoup costs, could be that the

\$400-million federal and provincial contribution the city was depending on to build the line wasn't secured.

The federal government pulled its funding portion late last year.

"The way the city could have protected itself in those circumstances is to make it a condition of the contract that it's going to get funding," said Hargadon. "It's very common that contractual obligations are dependent on getting funding."

To date, the city has spent almost \$75 million on the now-defunct project.